



Site classé



Vallons de l'ouest lyonnais

Rhône

Date des arrêtés : 25 septembre 2020

Communes concernées : Charbonnières-les-Bains, Dardilly, Ecully, Marcy-l'Etoile, La-Tour-de-Salvagny

Superficie : 620 ha

Ce classement s'attache à la protection du réseau des vallons pittoresques de la Grande Rivière, de la Beffe, des Mouchettes, des Planches, de Serre... avec leurs versants boisés et préservés en milieu périurbain, et leurs abords immédiats à enjeu paysager fort comme les belvédères naturels ou les « maisons de campagne » à valeur patrimoniale implantées à proximité des vallons, notamment dans le secteur des Bruyères sur la commune d'Ecully. Le site des Vallons de l'ouest Lyonnais, situé à la porte d'entrée de la métropole lyonnaise, doit aussi son intérêt exceptionnel à sa situation dans un secteur très urbanisé. Paysage archipel aux portes de l'agglomération lyonnaise, il constitue un havre de verdure et de nature, bordé et prolongé d'espaces ouverts, à seulement deux kilomètres de Lyon et à cinq kilomètres de la place Bellecour à vol d'oiseau.

Ce territoire classé au titre des sites le 25 septembre 2020 constitue un élément identitaire fort et emblématique des paysages naturels de l'agglomération lyonnaise. Ses caractéristiques géographiques et ses qualités paysagères singulières ont invité à retenir le critère pittoresque pour fonder le classement.

L'identité paysagère des vallons repose grandement sur le caractère intimiste induit par le relief, la succession de clairières entourées de lisières boisées, les multiples ruisseaux qui courent au fond des vallons, les belles perspectives sur les Monts du

Lyonnais et les Monts d'Or depuis les hauteurs du plateau agricole. Ce sont autant d'éléments inattendus dans le contexte urbain de la banlieue lyonnaise qu'il est apparu nécessaire de pérenniser par une protection forte.

Le site est essentiellement reconnu pour la qualité et la diversité des paysages de fond de vallée. Ce réseau de vallons encaissés forme le noyau du site. Comme l'étude préalable au classement a pu le relever, la géologie du sous-sol, de nature cristalline, en est une des raisons, favorisant des vallons avec un profil en V encaissé, une certaine « nervosité » du relief, avec des versants pouvant prendre localement la forme de gorge (vallon des Moufettes, vallon de la Beffe, vallon de la Planche). Ces vallons secrets dans un contexte péri-urbain, parfois difficiles d'accès et isolés du plateau qu'ils creusent, présentent des particularités pittoresques, comme les boules de granite du vallon de la Beffe. Ainsi, les ruisseaux sont à l'origine d'ambiances paysagères très spécifiques, et leur ripisylve est le plus souvent ce qui les rend perceptibles depuis le plateau, notamment à l'amont.

Type d'intérêt

Pittoresque

Tourisme

Consultez le site internet de la Métropole de Lyon :

<https://www.grandlyon.com/sentier/sentier-du-bois-de-serres-41.html>

Accès

En bus : ligne 3, arrêt : Bois de Dardilly. Prendre depuis le giratoire le chemin de l'Orée du Bois, au bout duquel se situe le départ Nord du sentier.

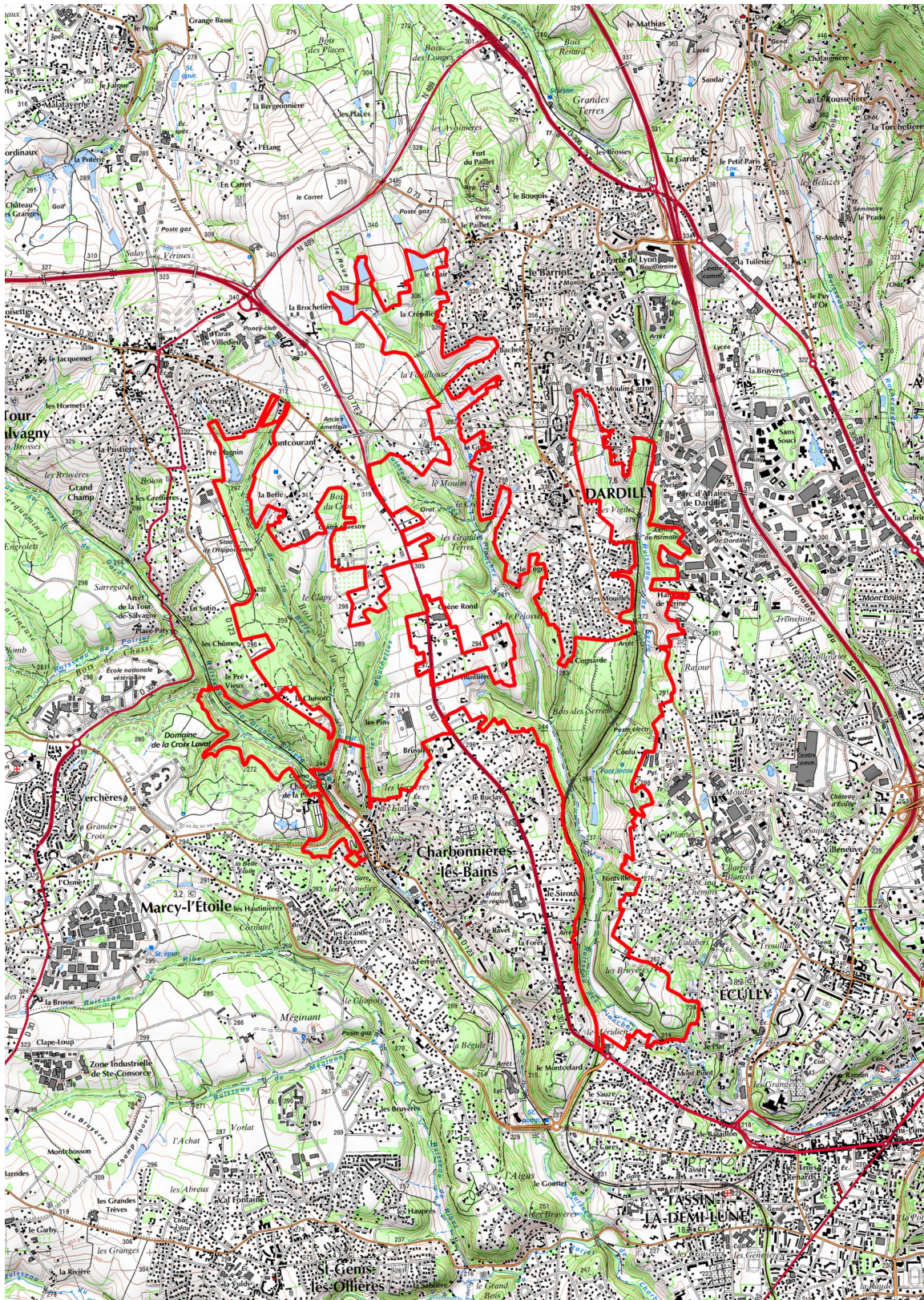
En voiture : suivre la route départementale 307 depuis Lyon, traverser Charbonnières-les-Bains puis tourner à droite au feu situé après la station-service, franchir la voie ferrée et redescendre dans le vallon.

En voiture : prendre l'autoroute A6 depuis Lyon en direction de Paris jusqu'aux sorties "Dardilly", puis rejoindre le centre-ville et continuer en direction d'Écully. Départ du sentier chemin de l'Orée du bois, au niveau du second giratoire après la mairie.

En train : arrêt "Flachères" à Charbonnières-Les-Bains, sur la ligne Lozanne-L'Arbresle. Arrêt "Gare des Mouilles" à Dardilly, sur la ligne Lyon-Lozanne.

Source : [site internet de la Métropole de Lyon](https://www.grandlyon.com/sentier/sentier-du-bois-de-serres-41.html)

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2020